



Compte rendu des travaux du Conseil d'Administration

du 28 avril 2022

Sur convocation individuelle écrite de Monsieur le Proviseur, en date du 7 avril 2022, le Conseil d'Administration s'est tenu en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Grandgeorge, Proviseur.

Le proviseur souhaite la bienvenue aux participants puis procède à l'appel. Le quorum est atteint la séance est ouverte à 17h10 en présence des membres titulaires et suppléants - 25 votants.

Désignation du secrétaire de séance :

Proposition : Madame Marie Lucie Basler est désignée secrétaire de séance.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls :

Rajouts demandés :

Lycée : Dotation 11000€ de la collectivité, Projet en 2GT6, Bilan financier voyage à Paris STL
Montant CRP

Gréta : Extension contrat Samsik pour les APP du lycée Koeberlé
Admissions en non valeur pour le GCA
Location de salle à Guebwiller

Approbation du procès-verbal de la séance du 03 février 2022 :

Madame Reitzer, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation demande à ce qu'en page 2 soit rajoutée la discipline du poste qui sera supprimé en cas de départ à la retraite. Il sera donc rajouté qu'il s'agit d'un poste d'EPS. Le PV ainsi amendé est validé.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls :



III – Affaires pédagogiques

1. Calendrier de fin d'année

Les membres du C.A. sont sollicités quant aux dates du calendrier de fin d'année et les valident.

Diplôme National du Brevet (DNB) : oral de 15' le 13 juin 2022 de 8h à 12h.

Ecrit les 30 juin et 1^{er} juillet 2022

Bac GT : L'oral blanc du bac de français aura lieu du 2 au 6 mai, pris sur les heures de cours.

Les épreuves de spécialité de terminale seront préparées les 9 et 10 mai et auront lieu du 11 au 13 mai 2022. Une journée de correction est organisée le vendredi 20 mai mais au sein du lycée.

En conséquence :

- Les emplois du temps seront modifiés pour les 9 et 10 mai afin de permettre les révisions de terminale en même temps que l'accueil des élèves de 2GT et 1GT.
- Les élèves de 2GT et les 1GT seront libérés de cours les 11 et 12 mai (mais ils reviendront le 13 mai),
- Les élèves de terminale reviennent le 13 mai au matin uniquement.
- Les emplois du temps du post bac sont maintenus. Les enseignements de spécialité de terminale reprennent le lundi 16 mai 2022.

Les épreuves de compétences expérimentales de SVT auront lieu le 31 mai, celles des compétences expérimentales en Sc Phy le 1^{er} juin.

Le début des conseils de classe est fixé à la toute fin mai et le début de la saisie dans le livret scolaire débutera le 30 mai pour s'achever le 13 juin.

L'épreuve de Philosophie aura lieu le 15 juin après-midi

Une formation à l'orientation - partie 1 – aura lieu le 14 juin sur la journée.

Les épreuves anticipées de français auront lieu le 16 juin après-midi pour l'écrit ; les dates de la partie orale ne sont pas encore précisément fixées dans la quinzaine fixée.

Pour répondre à la question d'une représentante des lycéens, Madame Chassard précise que les convocations individuelles seront prochainement imprimées et remises aux lycéens.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction

Suffrages exprimés : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Blancs : Nuls :

Oral du DNB : **Acte20212022-T-080**

Réorganisation des edt 9 au 13 mai : **Acte20212022-T-082**

Correction des épreuves de spé 20 mai : **Acte20212022-T083**



Les membres du C.A. décident de fixer les dates de fin des cours comme suit :

3PM : maintien jusqu'au DNB puis au 07/07

2GT : 13/6 au soir

1GT : 13/6 au soir

TGT : 13/6 au soir

1CAP : fin le 5/6 pour ceux qui ne sont pas en PFMP

TCAP : à la fin de leurs épreuves écrites / orales / de CCF

2 Bac Pro : à l'issue de leur PFMP

1Bac pro / TBac pro : fin le 5/6/22 avec un retour des élèves de terminale Bac Pro possible en fonction de la disponibilité des professeurs convoqués pour les examens.

STS 1^e année : à l'issue des périodes de stages

STS 2^e année à l'issue des épreuves

PREPA TSI 1^e année : le 07 juillet

PREPA TSI 2^e année : à l'issue des concours

Vote à mains levées / bulletins secrets

Validé

Refusé

Nouv. instruction

Suffrages exprimés :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Blancs :

Nuls :

Acte20212022-T-081

Stage des élèves 2nde GT dispositif PARI dont le recrutement est spécifique et le projet pédagogique aménagé : les membres du C.A. valident la possibilité pour les élèves de faire un stage de découverte de l'entreprise du 20 au 24 Juin et/ou du 27 Juin au 1er Juillet sur la base d'une convention habituelle de découverte de l'entreprise.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Validé

Refusé

Nouv. instruction

Suffrages exprimés :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Blancs :

Nuls :

Acte20212022-T-084



2. Evaluation du lycée

Le proviseur rappelle la chronologie du projet, informe les membres des dates d'audit fixées les 2 et 6 mai 2022.

Il communique la proposition d'axes de travail qui sera affinée et déclinée ultérieurement.

	Lundi 2 mai 2022			Vendredi 6 mai 2022	
	2 auditeurs	2 auditeurs		2 auditeurs	2 auditeurs
	Accueil des auditeurs			Accueil des auditeurs	
8h55 - 9h30	TMMV - atelier MMV Mmes Sprungam & Stengel Formation, projet et parcours MMV	T01T - A107, M. Guibal Formation, projet et parcours MMV	8h55 - 9h30	2nGT8 PARL C003 - M. De Carvalho	Mini Ets - M. Bachschmidt - A225
9h30 - 10h00	CAP 1PSR - A306B - Mme Pellet réussite & gestion de l'hétérogénéité	Mme Spiry, DDF	9h30 - 10h00		
10h00 - 10h30	TPSR - Prod Alimentaire A302 Mme Heinrich A302 réussite & gestion de l'hétérogénéité	co intervention Zassp - A119 - Mme Sauer la co-intervention	10h00 - 10h30	TTU - M. Puissant - Salle C018 2REMI - M. Nosjean - Salle C018 famille Rémi + éval par compétence	M. Gigant, DDF
10h30 - 11h00	ULIS PRO / UPE2A Mme De Carvalho / Mme Pletrikowsky	co intervention Tassp - A114 - M. Schmitt	10h30 - 11h00	TTMA - M. Neff - Salle C022 / 1MEN - M. Salle C022	1ST2S - Mme Kleinclauss - A244 Formation, projet et parcours en ST2S
11h00 - 11h30	TG Maths expertes Mme Ratel A102 / TG Maths complémentaires Mme Reich B114	1STL - M. Linder BIOTECH A128 M. Niederberger SPCL Formation, projet et parcours en STL	11h00 - 11h30	Mme Meyer / M. Bruno - Goncourt des lycéens et projet lecture - CDI	Déambulation
11h30 - 12h00	les maths dans la réforme		11h30 - 12h00	Déambulation	Déambulation
12h00 - 12h30	Pause		12h00 - 12h30	option Arts Plastiques - Mme Riehl - Salle C	Déambulation
12h30 - 13h00			Pause		
13h00 - 13h30	CVL B1	Liaison 3e / 2GT Mmes HEINRICH / KWASNIK B10S			13h00 - 13h30
13h30 - 13h45			13h30 - 13h45	Agent Chef + Chef Cuisine - salle du restaurant scolaire	Arts Appliqués ZASSP - Mme Scheer - A311
13h45 - 14h15	Infirmiers (infirmerie)	2 CPE (ceux dont le service termine à 16h) - salle B1	13h45 - 14h15	ATTEE - salle du restaurant scolaire	
14h20 - 15h00	FADJ SEP - Bureau	FADJ GT - Bureau	14h20 - 15h15 Parents C.A. + conseils de classe - visio -		
15h00 - 15h30	Assistants d'Éducation - salle B1				
15h30 - 16h15	Administratifs - salle B1		15h30 - 15h45 Réunion finale - Equipe de direction - bureau du proviseur		
16h15 - 17h00	Gestionnaire / Agent comptable - Bureau gestionnaire	2 CPE (ceux dont le service termine à 18h) - salle B1	16h15 - 17h00		
17h00 - 18h30	Profs GT + Pbac - Conseil péda - salle A240 (env 20 personnes)	Profs Vpro - conseil péda - salle B1 (env 20 personnes)	17h00 - 17h30		



Priorités	Echéance			
	An 1	An 2	An 3	An 4
Construire et Réussir son parcours au lycée Blaise Pascal				
Développer les liaisons	X			
Valoriser les voies Professionnelles, Technologiques et les spécialités de la voie Générale	X	X		
Lutter contre le harcèlement scolaire	X	X		
Travailler de lutte contre le décrochage		X	X	X
Exploiter les évaluations nationales et programmer (temporel et contenu) de l'AP	X	X		
Assoir la réforme du lycée et la transformation de la voie pro (grand oral, chef d'œuvre, parcours d'orientation)		X	X	
Renforcer le travail disciplinaire, inter disciplinaire, collaboratif			X	X
Accompagner le parcours d'orientation des jeunes	X			
Le lycée Blaise Pascal, un lieu de vie				
Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants	X	X		
Améliorer les lieux de vie des élèves, des personnels		X	X	
Faire connaître, valoriser, développer le CVL et la MDL		X	X	X
Tendre vers un accueil en Internat du XXIe siècle		X	X	X
Faire évoluer l'ambiance générale			X	
Faire évoluer l'image du lycée Technique			X	X
Contribuer au fonctionnement du lycée Blaise Pascal				
Associer les parties prenantes à la stratégie et au fonctionnement de l'établissement	X			
Communiquer en direction des familles, des élèves, des personnels – articuler communication / réunions		X	X	
Développer les relations partenariales			X	X

IV – Affaires financières

1. Contrats et conventions

Groupement de commandes

La Région Grand Est coordonne un groupement de commandes sur cette thématique avec un certain nombre d'établissements d'enseignement ou de formation afin de répondre au mieux et collectivement à ces préoccupations partagées.

Ce dispositif arrive à échéance au 31 décembre 2022 et il vous est proposé d'adhérer à un nouveau groupement de commandes pour couvrir les années 2023 à 2026, avec le même objectif de regrouper les achats relatifs aux contrôles périodiques obligatoires des appareils élévateurs, des installations électriques, des installations de gaz et de chaufferies, ainsi que des systèmes de sécurité incendie et de leurs systèmes de désenfumage asservis.



Une convention constitutive de ce groupement, dont vous trouverez ci-joint une copie, sera proposée à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Régional du 8 avril prochain.

Dans un premier temps, je vous saurais gré de bien vouloir nous indiquer si votre établissement est intéressé ou non par cette démarche en complétant et adressant par mail le coupon d'adhésion ci-joint **avant le 29 avril prochain.**

Le lycée ne pourra pas répondre favorablement à la demande car déjà engagé dans un groupement de commandes du lycée Bartholdi.

Contrat entre le lycée Blaise Pascal et l'APAVE :

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à signer le contrat pour une prestation de vérification de conformité des installations électriques basse tension dans les ateliers terminés pour un coût de 1824€ TTC (concernant la visite initiale des installations électriques du bâtiment C) – SIRET N° 30157044600015

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/>	Refusé <input type="checkbox"/>	Nouv. instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : Pour : 25	Contre : 0	Abstention : 0	
Blancs :	Nuls :	Acte20212022-T-085	

Grand Oral :

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à signer le contrat entre le lycée et YAPI Innocent en vue de la préparation du Grand Oral (SIRET N° 38092983600019) pour un maximum de 24h d'intervention à 50€/h soit 1200€. Ces interventions se décomposeraient comme suit : 2*2h d'intervention par classe ou groupe de spécialité intéressés.

Sont intéressés : M Bettembourg, Mme Frey-Lardinis, Mme Mezziani, Mme Spitz.

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/>	Refusé <input type="checkbox"/>	Nouv. instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : Pour : 25	Contre : 0	Abstention : 0	
Blancs :	Nuls :	Acte20212022-T-086	

Grand Oral (2) :

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à signer le contrat avec Mme HagenMuller-Hillig (Compagnie Indigo Théâtre N° siret 522 313 96400010 - Code APE 9001Z – Licence n° 2-1054839) pour 6h – projet de madame Froehly, Agl visant à travailler l'éloquence, travailler les 3 dimensions de la voix (volume – débit – modulations), savoir gérer le stress, assumer ses difficultés et ses erreurs, se préparer physiquement (regard/posture/respiration/voix), apprendre à gérer l'espace autour de soi, s'entraîner à présenter sa question et à la traiter, s'entraîner à expliciter son projet d'orientation, se préparer à échanger avec le jury. Le coût est de 354.27€ TTC.



Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : Acte20212022-T-087

Projet en Espagnol :

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à signer la convention détaillée ci-dessous.

Découverte d'un pays d'Amérique Latine et d'une de ses spécificités culturelles : la salsa

Le projet couvre 5 des 8 axes du programme de 2^{de} et 3 des 8 axes du programme du cycle terminale et permet de travailler l'Égalité entre les femmes et les hommes d'égalité d'accès aux activités, sports, professions. L'intervenant est Jason CICARD, professeur de danse (association DanceSport Club Siret N°893 604 884 000 13), il interviendrait 10 h par groupe. L'heure de cours s'élèverait à 50 euros + Transport. Coût total pour 20h, 1250€ TTC.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : Acte20212022-T-088

Appel offre pour 8 copieurs à destination des professeurs pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 22. La Commission appel d'offres a été convoquée en amont du C.A. Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à contractualiser avec la société STI Bureautique.

Analyse comparée des offres photocopieurs

Société	REPROLAND	XEROX SOLUDOC	STI BUREAUTIQUE
Marque distribuée	SHARP	XEROX	TRIUMPH ADLER
Année de commercialisation	2018/2020	nov-20	2018-2022
Coût de location annuel TTC	16073,54	15673,00	10800,00
Coût de location sur 3 ans	48220,62	47019,00	32400,00
Coût entretien copie TTC	0,00336	0,00290	0,00336
Coût entretien copie sur 3 ans (base 1 8700 000 copies par an)	18849,60	16291,44	18849,60
Coût total contrat	67070,22	63310,44	51249,60
Différence avec le moins-disant	15820,62	12060,84	0
Rang (40%)	3	2	1
Note (40%) /20	10	15	20

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : Acte20212022-T-089



Crédits AVL (1)

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec l'Association Potimarron (SIRET N° 333 486 488 39) sise à Bischheim pour un Théâtre forum : Non à l'exclusion ! Le projet s'inscrit dans le cadre du mois de l'autre pour un cout de 500€ + transport (6h d'intervention)

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-090**

Crédits AVL (2)

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec la Maison du Compost (SIRET 527 716 286 00028) sise à Strasbourg pour une intervention de madame Elsa Distel sur les thèmes de la prévention des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage.

Le projet s'inscrit dans le cadre du mois de l'autre pour un cout de 326€ TTC.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-091**

Crédits AVL (3)

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec l'association Thémis (SIRET 37 89 13 94 10 00 43) sise à Strasbourg pour des interventions dans le cadre du mois de l'autre sur les thèmes « Toi, Moi et la Loi », « Internet et les réseaux sociaux », « Lutte contre les discriminations ». 9 interventions à 250€ l'une sur l'année, pour un coût total de 2250€ TTC.

Cette décision remplace et annule l'accord pour 3 interventions à 750€ voté lors du C.A. précédent.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-092**

Départ de Mesdames Maéva Behra et Léa Lallement à 17h40 – 23 votants



Le proviseur profite de la mise au vote des projets ci-dessus cadrés par l'animation de la vie lycéenne et culturelle (AVL) pour informer les membres du C.A. de l'évolution des termes de la convention régissant ces projets et leur financement.

Il convient de construire un projet par année scolaire sur les thèmes de l'altérité et le vivre ensemble, la citoyenneté, le devoir de mémoire, l'éducation aux médias, l'insertion par le sport, la culture scientifique et technique, le patrimoine, la découverte de toute discipline artistique. Ce projet prend appui sur les partenaires du grand Est pas uniquement pris dans le catalogue du Mois de l'autre.

Il sera nécessaire de rédiger une note d'intention pour fin mai.

Plafond : 12 € / élève de la voie GT / 18 € / élève de la voie pro.

Table à digitaliser,

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à signer le contrat No 00108703 avec la société Lectra sise à Paris pour une table à digitaliser + installation/formation + câble + support à distance logiciel. Le coût total est de 4491.20€ TTC. 4027€ seront pris en charge par une dotation du Grand Est, les 464.20€ seront pris en charge par le budget du lycée.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Validé

Refusé

Nouv. instruction

Suffrages exprimés :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Blancs :

Nuls :

Acte20212022-T-093

Logement :

Demande de M. M, ATTEE à bénéficier d'un logement plus grand. Or le logement visé est un logement attribué à un cpe qui participe à la gestion de l'internat. Le logement de Monsieur M. est assez grand pour répondre à ses charges de famille. Il ne sera pas donné de suite favorable à la demande de M. M., attee.

Voyage des élèves du dispositif PArI :

Les membres du C.A. valident le budget modifié intégrant 2 135.00€ de reliquat des cordées de la réussite. Cette somme est spécifique au dispositif PArI. Il ne restera à la charge des familles que la somme de 55.00€. Le déplacement a eu lieu les 8 et 9 avril.



Vosges 2022

(Acte du CA n°xx - 2021/2022 du 28/04/2022)

0VOS22

Professeur responsable	Mme GUBIANI
Destination	Vosges - Col de la SCHLUCHT
Date	du mercredi 06 avril au vendredi 08 avril 2022
Classes concernées	1ere PARI
Nombre de participants	35 élèves + 3 accompagnateurs

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Transport	350,00 €	Participation des familles	1 925,00 €
Hébergement/ Restauration	4 058,00 €	(35 x 55,00 €)	
		Subvention cordées de la réussite	2 135,00 €
		Part établissement	348,00 €
TOTAL	4 408,00 €	TOTAL	4 408,00 €

Vote à mains levées / bulletins secrets

Validé

Refusé

Nouv. instruction

Suffrages exprimés :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Blancs :

Nuls :

Acte20212022-T-094



Bilan voyage Paris - STL

Les membres du C.A. valident le bilan du voyage tel que présenté et autorisent le reversement du reliquat de 31.11€ à chacune des familles qui a participé à ce voyage.

Paris 2021

(Acte du CA n°105 - 2020/2021 du 29/04/21)

0PARIS21

Professeur responsable	M. FIJEAN
Destination	Paris- Palais de la découverte
Date	du mercredi 15 septembre au jeudi 16 septembre 2021
Classes concernées	STL
Nombre de participants	26 élèves + 4 accompagnateurs

BUDGET PREVISIONNEL			
DEPENSES		RECETTES	
Transport	3 400,00 €	Participation des familles	4 160,00 €
Hôtel	900,00 €	(26 x 160,00 €)	
Métro	130,00 €		
Palais de la découverte	220,00 €	Etablissement	1 840,00 €
Cité des sciences	150,00 €		
Repas	1 200,00 €		
TOTAL	6 000,00 €	TOTAL	6 000,00 €

BILAN FINANCIER			
DEPENSES		RECETTES	
<u>Transport</u>	3 678,20 €	Participation des familles	3 222,25 €
<u>Métro</u>	232,40 €		
<u>Hébergement</u>	853,80 €	Don DELCROS	500,00 €
<u>Musées</u>		Don TECHMOBILE	500,00 €
Palais Découverte	90,00 €	Don DZDGL	71,00 €
Cité des sciences	126,00 €		
<u>Restauration</u>		Etablissement	1 557,15 €
OBRIGADO	435,00 €		
HIPPOPOTAMUS	435,00 €		
TOTAL	5 850,40 €	TOTAL	5 850,40 €

Vote à mains levées / bulletins secrets

Validé

Refusé

Nouv. instruction

Suffrages exprimés :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Blancs :

Nuls :

Acte20212022-T-095



Spectacle-jeu participatif basé sur l'actualité :

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à conventionner avec Geneviève Wendelski (Association **Musique et Spectacles d'Alsace SARL 12, Rue des Ecoles, 68150 Ostheim - Numéro de SIRET: 380 929 836 00019 code ape 9001z - Représenté par Claude Bannwarth, gérant**)

pour un spectacle-jeu participatif basé sur l'actualité . Ce spectacle est d'une durée d'une demi-journée. Le financement se porterait à 500 € pour deux classes ou 350€ pour 1 classe. Les dates possibles se situent sur la période du 23 au 27 mai et du 7 au 10 juin.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-096**

Conseil d'architecture, d'urbanisme et environnemental d'alsace C.A.U.E.:

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à conventionner avec le C.A.U.E. pour permettre l'intervention d'un architecte auprès de madame Riehl, professeur d'Arts Plastique à hauteur de 15h * 50€ = 750€.

A noter la participation du GIP ACMISA à hauteur de 750€ .

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-097**

2. Prélèvement sur fonds de roulement

DBM pour vote : Les membres du C.A. autorisent le prélèvement sur Fonds de roulement suivant

		Budget 2022	Disponible au 07/04/22	Prélèvement
AP	ENSTECH ODISTECH	35 500,00 €	13 164,20 €	4 000,00 €
SRH	OCARTE	100,00 €	-2 852,84 €	3 000,00 €
OPC	Armoire à boisson positive	0,00 €		1 728,00 €
OPC	Mannequin pour soin hospitaliers	0,00 €		1 200,00 €
OPC	Autolaveuse cuisine	0,00 €		3 254,00 €
OPC	Autolaveuse gymnase rue du Logelbach			6 084,00 €
Total				19 266,00 €

Ils autorisent également un virement inter service de 20 000.00 € de la dotation DITE (dotation d'investissement à la transition écologique) de l'OPC (opérations en capital pour des achats dont la



somme dépasse les 800€ H.T.) vers le ALO (administration et logistique) afin d'acquérir des poubelles de tri (x4) et 8 tables/bancs (+ système de scellement). Le tout sera installé dans la cour du lycée.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
 Suffrages exprimés : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
 Blancs : Nuls : Acte20212022-T-098

DBM pour information N°3: ouverture des reliquats de subvention

Liste des opérations de D.B.M. saisies

Par ordre chronologique

Niveau	Numéro opération	N° ligne	Référence	Ligne budgétaire		Type et libellé opération	Ouvertures de crédits	Prévisions de recettes
Info	5	1	Subv. cordées de la réussite	AP	ETAT 13CDR2020 7411	21 Ressources spécifiques	0,00	12,00
		2		AP	ETAT 13CDR2019 7411		0,00	3 269,21
		3		AP	ETAT 0CDRTETE 7411		0,00	517,00
		4		AP	ETAT 0CDR2021 7415		0,00	2 600,00
		5		AP	ETAT 13CDR2020		12,00	0,00
		6		AP	ETAT 13CDR2019		3 269,21	0,00
		7		AP	ETAT 0CDRTETE		517,00	0,00
		8		AP	ETAT 0CDR2021		2 600,00	0,00
Info	6	1	Subv. autres dépenses péd.	AP	ETAT 13ADP 7411	21 Ressources spécifiques	0,00	937,16
		2		AP	ETAT 13ADP		937,16	0,00
Info	7	1	Subv. rénovation de enseign.	AP	ETAT 13REN 7411	21 Ressources spécifiques	0,00	2 287,60
		2		AP	ETAT 13REN		2 287,60	0,00
Info	8	1	Subv. Fonds social	VE	ETAT 16FS- 7411	21 Ressources spécifiques	0,00	10 226,92
		2		VE	ETAT 16FS-		10 226,92	0,00
Info	9	1	Subv. fonds de vie lycéenne	VE	ETAT 16FVL 7411	21 Ressources spécifiques	0,00	587,90
		2		VE	ETAT 16FVL		587,90	0,00
Info	10	1	Subv. Fonds social UPE2A	VE	ETAT 16FSCUPE2 7411	21 Ressources spécifiques	0,00	391,50
		2		VE	ETAT 16FSCUPE2		391,50	0,00
Info	11	1	Subv. MILDT	VE	CESC 0MILDT 7415	21 Ressources spécifiques	0,00	652,96
		2		VE	CESC 0MILDT		652,96	0,00
Info	12	1	Subv. DITE 2021	ALO	REGION 2DITE 7442	21 Ressources spécifiques	0,00	22 464,12
		2		ALO	REGION 2DITE		22 464,12	0,00
Info	13	1	Subv. Mobiliers Local ATTEE	ALO	REGION 2EQNPVEST 7442	21 Ressources spécifiques	0,00	5 000,00
		2		ALO	REGION 2EQNPVEST		5 000,00	0,00
Info	14	1	Subv. GMAO 2020	AP	REGION 2MMP2020 7442	21 Ressources spécifiques	0,00	5 667,26
		2		AP	REGION 2MMP2020		5 667,26	0,00
Info	15	1	Subv. mobilier de laboratoire	OPC	REGION 2EQPLAB 1312	21 Ressources spécifiques	0,00	220 000,00
		2		OPC	REGION 2EQPLAB		220 000,00	0,00
Info	16	1	Subv. Mobilier travail collab	AP	REGION 2EQPMOB 7442	21 Ressources spécifiques	0,00	1 860,00
		2		AP	REGION 2EQPMOB		1 860,00	0,00
Info	17	1	Subv. Equip pro 2122	AP	REGION 2EPRO2122 7442	21 Ressources spécifiques	0,00	-8 471,10
		2		AP	REGION 2EPRO2122		-8 471,10	0,00
Info	18	1	Subv. mob salles de classe	ALO	REGION 2EQNPMOB 7442	21 Ressources spécifiques	0,00	813,40
		2		ALO	REGION 2EQNPMOB		813,40	0,00
Info	19	1	Subv. ligne de football	AP	ENSGEN 0FOOT 7468	21 Ressources spécifiques	0,00	2 100,00
		2		AP	ENSGEN 0FOOT		2 100,00	0,00
Info	20	1	Subv. Acmise	AP	PROJET 0ACMCITY 7468	21 Ressources spécifiques	0,00	750,00
		2		AP	PROJET 0ACMCITY		750,00	0,00
Info	21	1	Subv. ERASMUS	AP	VOYAGE 0ERASMUS 7446	21 Ressources spécifiques	0,00	2 797,18
		2		AP	VOYAGE 0ERASMUS		2 797,18	0,00
Info	22	1	Subv. Table à digitaliser	OPC	REGION 2EQPTABLE 1312	21 Ressources spécifiques	0,00	4 027,00
		2		OPC	REGION 2EQPTABLE		4 027,00	0,00
Info	23	1	Subv. piqueuses	OPC	REGION 2EQPPIQUE 1312	21 Ressources spécifiques	0,00	1 305,98
		2		OPC	REGION 2EQPPIQUE		1 305,98	0,00
Info	24	1	Subv. AVL 2122	AP	REGION 2AVL2122 7442	21 Ressources spécifiques	0,00	12 968,00
		2		AP	REGION 2AVL2122		12 968,00	0,00
Totaux							292 764,18	292 764,18

Contribution du lycée à la rémunération des personnels de la collectivité :

Les membres du C.A. sont informés qu'en fonction des prévisions de recettes du SRH pour 2022, le montant estimatif de la contribution à la rémunération des collègues agents de la collectivité s'élève à 130 631,52 €.



Les membres du C.A. sont informés d'une dotation de 11 000€ de la collectivité Grand Est pour le projet de réaménagement des vestiaires du personnel de cuisine et l'acquisition de rayonnage avec bacs de rétention.

17h55 – départ de madame Uhlrich-Mallet, conseillère régionale – 22 votants.

3. Compte financier du lycée et affectation du résultat

Pour rappel le compte financier retrace la réalité de l'exécution du budget 2021 voté en novembre 2020.

Les services Activités Pédagogiques et Service de Restauration et d'Hébergement sont excédentaires, c'est le service Administration et Logistique qui est en déficit.

Le résultat de l'exercice est égal à la différence entre le total des recettes de fonctionnement le total des dépenses de fonctionnement.

Le résultat de l'exercice 2021 présente un excédent de **7 242,73 €**.

Fonctionnement	Produits	Charges	Différence
AP - Activité pédagogique	295 320,41	289 278,26	6 042,15
VE – Vie de l'Elève	422 134,61	422 134,61	0,00
ALO - Administration et Logistique	743 681,64	752 114,12	-8 432,48
Total services généraux	1 461 136,66	1 463 526,99	-2 390,33
SRH - Restauration et hébergement	525 799,51	516 166,45	9 633,06
SBN - Bourses nationales	324 090,84	324 090,84	0,00
Total services spéciaux	849 890,35	840 257,29	9 633,06
Total section de fonctionnement	2 311 027,01	2 303 784,28	7 242,73

Total des opérations en capital	155 103,32	115 596,64	
--	-------------------	-------------------	--

Résultat du service général	-2 390,33
Résultat du service de restauration et d'hébergement	9 633,06
Résultat global	7 242,73



Réserves	Situation après affectation des résultats 2020	Immobilisations sur fonds disponibles 2021	Variations de l'exercice	Situation après affectation des résultats 2021
Réserves disponibles	202 339,97	-4 642,86	9 806,91	207 504,02
Stocks SRH	13 275,37		3 398,00	16 673,37
Stock matières d'œuvre	19 824,96		952,84	20 777,80
Stock d'objets confect.	3 176,32		626,00	3 802,32
Réserves immobilisées	16 481,75	4 642,86	-7 541,02	13 583,59
Total réserves	255 098,37	0,00	7 242,73	262 341,10

Le fonds de roulement est de 248 757.51€ au 31.12.2021. Cela représente 41 jours de fonctionnement du lycée.

Les membres du C.A. valident le compte financier et l'affectation du résultat tels que présentés par Madame Mura-Morel, Agent Comptable.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction

Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Blancs : Nuls : **Acte 20212022-NT-113**

Acte 20212022-NT-114

4. Sorties / voyages

Les membres du C.A. valident le principe de la reconduction d'un échange scolaire avec Landsberg, Land de Bavière en octobre 2022 et autorisent la signature des contrats et conventions afférents. Le CA valide la participation des familles à hauteur de 250€ (payable en 2 fois et budget total de 8600.00€) et précise que les familles devront s'engager à accueillir un partenaire allemand lors de la partie retour de l'échange.

L'aller en Bavière est prévu du dimanche 16 octobre matin au vendredi 21 octobre soir. Le retour avec accueil des partenaires dans les familles aura lieu du 26 au 31 mars 2023.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction

Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Blancs : Nuls : **Acte 20212022-T-126**



Sortie à Arc et Senans pour les 2GT 7

Les membres du C.A. valident le voyage à Arc et Senans du 29/04/22 6h45. Le coût de l'entrée (507.5€) est pris en charge par le dispositif ADAGE, le bus par le lycée.

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/>	Refusé <input type="checkbox"/>	Nouv. instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0	
Blancs :	Nuls :	Acte 20212022-NT-122	

Concours « Course en cours » à l'IUT de Schiltigheim

Les membres du C.A. valident le principe de la sortie d'une journée à l'IUT de Schiltigheim pour le concours régional "Course en cours". La classe concernée est celle du dispositif 1^{er} STI2D PArl. La date est celle du mardi 24 mai avec un départ à 7h00 et un retour vers 19h. Le coût du déplacement pris en charge par le dispositif Cordées de la réussite

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/>	Refusé <input type="checkbox"/>	Nouv. instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0	
Blancs :	Nuls :	Acte 20212022-NT-123	

Olympiades des sciences de l'ingénieur

Les membres du C.A. valident le principe du déplacement à Metz pour 5 élèves de spécialité Sciences de l'Ingénieurs de première en date du 19 mai. Le déplacement devra se faire par transport en communs. Le départ est prévu vers 6h et le retour vers 20h.

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/>	Refusé <input type="checkbox"/>	Nouv. instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0	
Blancs :	Nuls :	Acte 20212022-NT-124	

5. Don d'ordinateurs et lycée 4.0

Les membres du C.A. valident la proposition d'effectuer un don de 10 postes Lenovo Thinkcenter M700 de 2016 (uniquement les unités centrales) à l'école élémentaire de Ribeauvillé Rotenberg, 8 rue des bains carola Ribeauvillé.

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/>	Refusé <input type="checkbox"/>	Nouv. instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0	
Blancs :	Nuls :	Acte20212022-NT-099	



Les membres du C.A. Information aux membres du C.A. de la reconduction de la mise à disposition des lycéens par la collectivité Grand Est d'un ordinateur portable à leur entrée au lycée. La distribution sera à nouveau effectuée par la société La Poste. Les enseignants pourront également en faire l'acquisition au coût préférentiel de 335.38€ TTC hors frais de livraison. De plus les élèves qui quitteront le lycée avant la fin de leur scolarité pourront effectuer l'acquisition selon un barème défini.

V – GRETA

1. Compte financier du GRETA et affectation du résultat

Si le résultat comptable est positif à +268 594.37€ - au 31.12.2021, les membres du C.A. sont informés que le GRETA faisant de l'avance de trésorerie (pour 336 258.22€ non encaissés) le résultat devrait être davantage négatif de – 68 000€.

Le fonds de roulement est de 1 190 530.06€ (+295 304.5€ / N-1) soit 207 jours de fonctionnement et la trésorerie de 535 644.19€ soit 93 jours de trésorerie.

Les charges de rémunérations représentent le poste de dépenses le plus important du GRETA. En 2021, le total des rémunérations auquel il faut ajouter les charges de sous-traitance représente 73 % des charges de fonctionnement.

Lors du compte financier précédent, un focus avait été fait concernant le dispositif des APP. Si le résultat était alors négatif de l'ordre de -200 000€, un soutien fort au maintien du dispositif et une confiance renouvelée en direction des personnels avaient été exprimés en même temps qu'une demande à travailler avec l'objectif d'une amélioration du bilan de l'année à venir (celle qui est étudiée lors de ce C.A.). Des jalons ont été posés, des demandes formulées qui n'ont pas été suivies d'effets. Il en résulte que le bilan reste négatif à – 145 000€ mettant financièrement en danger la structure et obérant l'investissement. Un travail d'optimisation du dispositif est plus que jamais nécessaire et sera poursuivi dans le même temps que des décisions sont déjà prises.

Madame Reitzer, représentante des personnels d'éducation et d'enseignement indique que la situation est moins grave que lors du bilan de l'année précédente. Le proviseur précise que cela est dû à la décision qu'il a du prendre de ne pas renouveler certains contrats de sous traitance pour assurer une activité suffisante au personnel employé par la structure.

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/>	Refusé <input type="checkbox"/>	Nouv. instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : Pour : 25 Blancs :	Contre : 0 Nuls :	Abstention : 0 Acte 20212022-NT-116 Acte 20212022-NT-115	

2. Contrats et conventions

Les membres du C.A. valident les deux avenants de régularisation des contrats à mi-temps thérapeutique de Mesdames Anne Marie Buckenmeyer et Frederique Carozza du 1^{er} septembre 2021 jusqu'à la fin de la prescription médicale (avec une limite au 31 aout 2022).



Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
 Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
 Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-100 et T101**

Les membres du C.A. valident la promotion d'échelon de Madame Joëlle Vogt dans le but de reconnaître son investissement constant tout au long de sa carrière et lui permettre d'atteindre l'indice terminal au moment de son départ.

Proposition de lui faire gagner 1 échelon au 1^{er} juin 2022 et faire passer sa rémunération du 9^e au 10^e.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
 Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
 Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-102**

Les membres du C.A. valident la signature de la convention avec le GSA pour payer les frais de déplacement de madame Fanny Mazon mise à disposition par le GSA pour intervenir sur les établissements membres du GCA – territoire du GCA – afin d'assurer des formations fle (français langue étrangère). Prise en compte des frais de déplacement à partir de sa résidence administrative. Mise à disposition à partir du 28 mars 2022.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
 Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
 Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-103**

Les membres du C.A. valident la modification du contrat de madame Nathalie Zittel qui arrête les missions de coordination aux APP Sélestat / Colmar. Arrêt à la demande de l'intéressée et retour sur des missions de formation. Modification du contrat pour un retour à 80%. Les besoins et l'activité n'étant pas suffisants pour un poste à 100% dans ses domaines de compétence. Accord de l'intéressée.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
 Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
 Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-104**

Les membres du C.A. sont informés de l'engagement d'une procédure de licenciement pour insuffisance professionnelle à l'encontre de la responsable des APP. La date de la commission paritaire qui doit émettre un avis n'est pas encore connue.

Madame Reitzer, représentante des personnels d'éducation et d'enseignement demande si cette procédure est liée à la fusion prévue entre les 2 structures et s'inquiète de l'impact humain sur le personnel concerné.



Le proviseur insiste négativement et refuse l'association des opérations de contentieux et de fusion. Il précise qu'il ne s'agit pas obligatoirement d'être bénéficiaire sur le dispositif mais de réduire notablement le déficit pour ne pas mettre en danger financier la structure et pour ne pas obérer l'investissement. La mission de responsable des APP existe toujours, indépendamment de la personne, preuve s'il en est besoin.

La fusion a été programmée pour renforcer et pérenniser la structure résultante. Les personnels l'ont bien compris, n'expriment pas d'inquiétudes quant à leur poste. La commission du personnel en a été informé le 7 avril après-midi, n'a pas formulé d'inquiétudes ou d'objections. Pas plus que les membres de l'assemblée générale qui s'est tenue le 26 avril et qui a été également informée.

Le proviseur rappelle les propos tenus l'année dernière quant à son soutien en direction des personnels malgré le déficit. Il rappelle également qu'il s'était engagé à travailler et accompagner le dispositif pour l'emmener vers l'équilibre. Pour cela des commandes, des jalons, des consignes ont été posés, des temps d'échanges programmés, une aide proposée sans que cela ne soit suivi d'effets.

Il y a donc un contentieux avec le personnel responsable du dispositif qui est totalement dissocié des opérations de fusion.

Les membres du C.A. valident le principe de la refacturation aux différents APP (Ateliers de pédagogie personnalisée) des sommes engagées pour la location du stand loué lors du salon formation emploi en Alsace (S.F.E.A.) qui s'est tenu les 28 et 29 janvier 2022 à Colmar.

Le Greta Centre Alsace s'est acquitté de la somme de 924.00 € (neuf cent vingt-quatre euros) pour la location du stand 432 auprès de COLMAR EXPO. Ce stand est à l'usage des APP (Ateliers de Pédagogie Personnalisée) que sont l'APP Réforme, l'APP A.R.F.P., l'APP du GSE, l'APP du GNA, les APP du GIP-FI-SCO et les 2 APP du GRETA). Le Greta Centre Alsace exercera un recours en contribution (= 132€ par APP) après paiement de la facture.

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/>	Refusé <input type="checkbox"/>	Nouv. instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : Pour : 22 Blancs :	Contre : 0 Nuls :	Abstention : 0	
Acte20212022-T-117	Acte20212022-T-118	Acte20212022-T-119	
Acte20212022-T-120	Acte20212022-T-121		

Dans le cadre de la fusion entre le GRETA Centre Alsace et le GRETA Sud Alsace, les membres du C.A. ont validé le principe d'un accompagnement par l'ARACT (agence régionale d'accompagnement des conditions de travail). Le montant de la prestation sera de 16 380.00€.

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/>	Refusé <input type="checkbox"/>	Nouv. instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : Pour : 22 Blancs :	Contre : 0 Nuls :	Abstention : 0	Acte20212022-T-105



Les membres du C.A. valident l'admission en non-valeur de 553,58€ relative à la créance de la société UNIPOOL pour un contrat de professionnalisation BTS CG. L'huissier (FIX et GROB) a retourné le dossier au GRETA. La société n'a pas d'existence matérielle et les comptes sont débiteurs. Toutes les démarches entreprises pour recouvrer la créance ont été vaines et il ne sert à rien d'engager des frais supplémentaires qui seront en définitive à la charge du GRETA.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-106**

Les membres du C.A. valident l'admission en non-valeur de 521,00€ relative à la créance de Mme EH D. pour un CAP AEPE. L'huissier (FIX et GROB également) a retourné le dossier pour des motifs similaires. Les comptes de la débitrice sont peu approvisionnés et donc non saisissables. Toutes les démarches entreprises ont été vaines et les frais sont en définitive à la charge du GRETA.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-107**

Les membres du C.A. valident l'extension du contrat avec la société Samsic (n° SIRET : 435 027 818 00150). pour une prise en charge du nettoyage des locaux loués au lycée Koeberlé à hauteur de 2h15 par jour et pour un montant mensuel de 1 506.78€ T.T.C.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-108**

Les membres du C.A. valident le contrat de location de la salle des associations de Guebwiller pour 30 demi-journées à 30€ l'unité. La somme totale est de 900.00€ TTC

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : **Acte20212022-T-**



Les membres du C.A. valident la location du logiciel Eval & GO, qui est un logiciel SAAS d'enquête en ligne. Eval&GO permet de créer des questionnaires, de les publier par lien ou par mail, de collecter les réponses et d'en analyser les résultats en temps réel. Le devis pour une souscription annuelle à une application de saisie des questionnaires de satisfaction de nos formations ainsi que leur exploitation permettant de répondre à nos obligations dans le cadre de la démarche qualité est de 417.6€ ttc / an.

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : Acte 20212022-T-125

3. Habilitations CCF

Les membres du C.A. donnent leur accord à une évaluation en contrôle en cours de formation (CCF) étendu pour les formations suivantes :

CAPA TRAVAUX FORESTIERS - BAC PRO TU - BAC PRO PLP – BAC PRO MEI - BTS SP3S

Vote à mains levées / bulletins secrets Validé Refusé Nouv. instruction
Suffrages exprimés : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : Nuls : Acte 20212022-NT-109

VI – Divers

Les membres du C.A. sont informés qu'un groupe d'élèves remarquables vient de décrocher un titre de champion de France de UNSS de badminton, en affichant des valeurs exemplaires et en portant haut les couleurs de notre lycée.

Fin des travaux des membres du C.A. à 19 h 10.

La secrétaire de séance

Marie Lucie Basler



Le président

Michaël Grandgeorge